

Le chef de l'opposition n'a rien dit, à ma connaissance, pour mériter ces paroles du premier ministre. Nous sommes un parlement libre dans un pays libre, et l'on ne devrait pas s'opposer à ce qu'on parle ici d'inflation, de chômage et de tous ces grands problèmes, sous prétexte que cela peut donner aide ou encouragement aux communistes.

L'hon. M. Martin: Ou embarrasser le gouvernement.

M. Argue: Évidemment, il est inconcevable que nous nous permettions d'embarrasser le gouvernement.

L'hon. M. Martin: Le gouvernement ne doit surtout pas être mis dans l'embarras.

M. Argue: J'aimerais citer à ce propos une nouvelle parue samedi dernier dans la *Gazette* de Montréal, sur la question du chômage:

Le cardinal Léger a demandé aujourd'hui la création de commissions mixtes comprenant des représentants du patronat et des milieux ouvriers pour venir à bout de cette "terrible affliction" qu'est le chômage.

C'est là ce qu'il pense de la situation, "une terrible affliction".

Dans une lettre pastorale qui sera lue demain dans toutes les paroisses du diocèse, l'archevêque catholique de Montréal dit que la situation requiert l'intervention du gouvernement afin que de nouvelles et audacieuses mesures soient adoptées...

Une solution juste et durable au problème du chômage, poursuit le cardinal, implique le respect du droit naturel que possède l'homme de travailler, l'encouragement d'un niveau d'emploi élevé et stable, et "une orientation plus salutaire de l'économie".

Voilà les paroles d'un personnage, très haut placé dans notre société canadienne, qui traite du grand, du croissant et terrible problème du chômage. Certes, nul ne peut dire que tout Canadien en particulier ne fait pas son devoir lorsqu'il exprime très fortement son opinion sur ces problèmes très graves auxquels fait face aujourd'hui le public canadien.

Nous, de notre parti, croyons qu'une politique économique, qu'une planification de

l'économie et que des dépenses du gouvernement en vue de l'exploitation des ressources naturelles sont nécessaires dans la lutte contre le chômage. Avant de reprendre mon siège, je désire proposer, appuyé par l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) le sous-amendement suivant:

Que l'amendement soit modifié par l'insertion, après le mot "confus", des mots suivants: "résultant de l'absence d'une planification sociale et économique" et par l'insertion, après l'expression "chômage croissant", des mots suivants: "de même que leur omission de fournir à l'agriculture une juste part du revenu national et de prendre, en outre, des dispositions efficaces pour combattre l'inflation,"

L'amendement proposé par le chef de l'opposition vise un problème très important auquel doit faire face la nation canadienne, soit le chômage. Par notre sous-amendement nous ajoutons deux autres problèmes qui, à notre avis, revêtent une grande importance, savoir la nécessité de donner aux agriculteurs une juste part du revenu national et la nécessité de prendre des mesures efficaces pour combattre l'inflation. Durant la présente session, le parti CCF ne cessera d'aiguillonner, de pousser et de presser le gouvernement pour qu'il prenne des dispositions en vue de régler ces trois problèmes.

(Sur la motion de M. McGee, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: J'imagine que demain nous poursuivrons l'étude du discours du trône?

L'hon. M. Green: Oui, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je demander au leader si l'on compte poursuivre l'étude du discours du trône jusqu'à ce qu'elle soit terminée?

L'hon. M. Green: Oui, on compte la poursuivre, monsieur l'Orateur.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)